



Gérant 50/50 et salaire imposable

Par Pekar

Bonjour,

Je m'interroge concernant la gestion de ma comptabilité par l'expert comptable.

Nous sommes gérant à 50/50 avec mon frère et nous n'avons pas le même salaire net imposable et pourtant nous avons le même salaire net à payer.

Le comptable indique que parfois ça arrive avec un lissage du RSI sur plusieurs années.

Je vous avoue ne pas trop comprendre et j'aimerais avoir vos retours concernant ce sujet.

Merci d'avance,

Par AGeorges

Bonjour Pekar,

Soit la bonne 'abréviation' vous a échappé, soit votre comptable est douteux. Le RSI (régime social des indépendants qui n'existe plus) n'a pas à voir avec le statut d'un gérant égalitaire rémunéré dans une SARL.

Le net imposable implique des aspects personnels. Regardez sa définition. Il suffit que votre situation familiale soit différente de celle de votre frère pour que les déductions soient différentes. Par exemple, vous avez divorcé et vous payez une PA et lui est resté célibataire. C'est un exemple entre d'autres.

Sauf erreur ou omission.